

HORIZON

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
vert-le-grand.com

#62 – JUIN 2022

ALLER PLUS LOIN

Coup de jeune
sur le sport !
P.4-5

TRAVAUX EN COURS

Démarches d'urbanisme :
suivez le guide !
P.6-7

CULTURE ET SOCIAL

Un festival des Arts
en Vert !
P.8-9



HORIZON

Éditorial

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois,

A l'approche d'un été qui s'annonce de plus en plus vivant, au sens où, enfin (!), nous nous retrouvons de plus en plus régulièrement, nous avons souhaité mettre l'accent sur le sport dans ce nouveau numéro d'Horizon.

Petits et grands, hommes et femmes, à l'école comme en club, en pratique libre ou en compétition, le sport, sous toutes ses formes, est un axe de travail constant pour la commune. Qu'il s'agisse d'un dispositif pour faciliter l'accès au sport comme le « passeport des associations », du soutien financier apporté aux clubs (qui font un travail considérable et que je remercie !), de nos investissements en matériels et équipements dédiés, de l'organisation mise en place à l'école... tout concourt à favoriser le sport, porteur de si belles valeurs.

10 disciplines sportives différentes sont pratiquées au village, 750 adhérents font la fierté de leur club et de la commune. L'activité est intense et c'est une chance pour nous toutes et tous. Vive le sport, qui peut bien sûr et surtout être pratiqué en été... un été que je vous souhaite le plus agréable possible.

A bientôt...

Thierry Marais, Maire



FÉVRIER 2022

En piste... de ski !

En partenariat avec l'association Charlie Chaplin, direction les pistes de ski de Valmeinier 1500 pour les 26 enfants de 6 à 12 ans de la commune et l'équipe d'animation (Marie-Jo, Marine, Cyril) pour profiter de la deuxième semaine de vacances d'hiver. Un séjour très ensoleillé où tous ont pu profiter de la neige comme il se doit ! Des journées bien remplies, rythmées par des activités et des jeux neige le matin, des pique-niques en plein air le midi avant d'attaquer les pistes de ski avec les cours de l'École de Ski Française l'après-midi. Et le soir ? Dégustation de spécialités savoyardes avant de profiter de soirées jeux ou cinéma. Une semaine sportive riche en découverte et en convivialité qui s'est terminée avec une cérémonie de remise des médailles, flocons et étoiles de ski pour chacun !

MARS 2022

Une maison médicale pour tous !

Le projet de la Maison Médicale vise à réunir les professionnels de santé du village dans un seul et même lieu accessible à tous. Elle est située au centre du village, rue des Marquants, dans le bâtiment historique de l'ancienne école des filles totalement rénové à cette occasion. Composée de deux parties, la Maison Médicale regroupe d'un côté les praticiens paramédicaux : les infirmières Valérie Bouchard et Karine Peynot, les kinésithérapeutes Christine Geay et Oana Joimir ainsi que le podologue Olivier Josse, tous bien connus des habitants. Et de l'autre, elle est prête à accueillir deux médecins généralistes, le tout dans des locaux fonctionnels et modernes.



Signature du bail de la Maison médicale



8 MAI 2022

Toujours chérir et défendre la Liberté

« La liberté fait partie de ces biens dont l'importance vitale apparaît quand ils manquent. La liberté est à nos consciences ce que l'eau est à nos corps. Vitale mais imperceptible, primordiale mais évanescence ». C'est en ces termes que le Maire, Thierry Marais a, dans son discours officiel, rappelé combien il est plus que nécessaire « de chérir et défendre, toujours et en tous lieux la Liberté ». Sur cette thématique, les corps constitués, les anciens combattants, les élus, les enfants du conseil municipal d'enfants, se sont réunis au monument aux morts pour la cérémonie du 8 mai ; la place a été ornée de deux banderoles dont une réalisée par les enfants des écoles. Le Maire a aussi fait référence au contexte de guerre en Ukraine indiquant : « Nous ne pouvons rester indifférents face à ce déferlement de violence pour une cause que personne ne comprend outre l'obstination personnelle d'un homme à assouvir ses désirs de grandeur. Si les hommes ne le font pas, l'Histoire, au moins, jugera sévèrement cet entêtement à la destruction d'un pays ».



En petites coupures, s'il vous plaît !

L'histoire du distributeur automatique de billets de la commune a commencé il y a plusieurs années avec la volonté du Conseil Municipal d'une installation au cœur du village afin de faciliter les retraits d'argent pour les habitants et contribuer au développement et au dynamisme économique du village. C'est finalement la société LOOMIS qui a été retenue pour le projet. Le distributeur de billets est opérationnel depuis le 17 février dernier et a déjà enregistré plus de 1000 retraits au mois de mars. Son emplacement sur le parking des Marquants à proximité des commerces est idéal et ravit les commerçants et les habitants qui n'ont plus à parcourir plusieurs kilomètres pour retirer de l'argent en espèces. Il a été inauguré officiellement le 2 avril par Thierry MARAIS, Maire et en présence de Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire de Mennecey, Vice-Président du Conseil Régional.

1^{ER} TRIMESTRE 2022

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE !

Face à la crise humanitaire que fait émerger la guerre en Ukraine depuis le 24 février, plusieurs actions solidaires ont été menées par la commune ces dernières semaines pour venir en aide aux populations civiles. Des bracelets aux couleurs de l'Ukraine ont été confectionnés par un Grandvertois et mis en vente à l'accueil de la mairie pour un don minimum de 5€.

Les dons seront directement reversés à la Croix Rouge Française « Conflit pour l'Ukraine 2022 ».

L'élan de générosité des Grandvertois ne s'arrête pas là, ce ne sont pas moins de trois permanences pour des collectes remplies de dons de produits de première nécessité (matériel médical, produits d'hygiène, vêtements et couvertures...) qui ont été organisées. Si la collecte s'est terminée le 17 mars, il est toujours possible de faire un don dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la mairie.

La commune remercie l'association couture du village pour nous avoir confectionné gracieusement un joli drapeau aux couleurs de l'Ukraine en signe de solidarité, et positionné par les services techniques sur l'annexe de l'Auberge. Sur proposition du Maire, Thierry MARAIS, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une aide exceptionnelle de 2300 € pour venir en aide aux Ukrainiens.

Un grand merci aux enfants du Conseil Municipal et Grandvertois bénévoles qui ont apporté leur aide à cette collecte.



L'avis de l'él

" Le sport véhicule de belles valeurs, c'est un moyen d'éduquer et de former nos jeunes. Ils apprennent dans chaque disciplines sportives, le respect des règles et des personnes, le savoir vivre et le savoir être qu'ils peuvent ensuite exprimer en tant que citoyen au quotidien. Pour transmettre toutes ces valeurs le travail de nos éducateurs est essentiel. Si Vert Le Grand offre de belles infrastructures, avec l'augmentation démographique de la commune, il est nécessaire d'étoffer l'offre sportive et d'envisager la construction d'un gymnase avec des tribunes pour accueillir de nouvelles sections (Basket ou handball), organiser des compétitions ou les spectacles de fin d'année de nos sections."



Emmanuel Huet,
conseiller
municipal délégué
au sport

CQFS — Ce Qu'il Faut Savoir

En France, le système sportif est régi par la loi de 1901. A Vert-le-Grand comme ailleurs, ce sont donc des associations gérées par des bénévoles qui permettent de proposer des activités sportives aux jeunes. Il est ainsi important de rappeler que sans ce bénévolat, notamment celui des parents qui s'investissent dans les associations, les activités ne pourraient pas être maintenues. Toutes les bonnes volontés sont donc toujours les bienvenues.



ALLER

Coup de jeune sur le sport !

Au village, on aime le sport ! Un intérêt que l'on peut constater chez les plus jeunes puisqu'enfants et adolescents sont nombreux à pratiquer une activité sportive. Grâce aux infrastructures de la commune, à l'investissement de la municipalité et au travail des associations, ils peuvent s'adonner à de multiples disciplines en loisir ou en compétition.

Avec 9 associations sportives mais également la danse classique proposée par le Foyer rural, nos jeunes disposent d'un large choix de disciplines pour aller se dépenser, se dépasser et se sociabiliser.

Les clubs toujours présents autour des jeunes

C'est l'**USVG Football** qui réunit le plus grand nombre d'adhérents. Cette année, une entente a été mise en place avec Lisses. Au sein du club, on favorise l'échange pour que chacun se sente à sa place. Et on soutient les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires ou familiales. Côté performance, l'équipe U10 est allée jusqu'en ½ finale du Challenge.

Au **Tennis Club Grandvertois**, les jeunes joueurs entrent dès que possible dans la compétition. Des tournois multi-chance sont organisés à l'intérieur du club. Chacun dispute au moins 4 matchs pour éviter l'élimination directe. L'objectif est ainsi de donner confiance et de progresser. Même si le tennis est un sport individuel, on favorise l'esprit d'équipe.

Au **Judo Club Grandvertois**, on défend les valeurs du judo : modestie, politesse, sincérité, amitié, contrôle de soi, courage, respect et honneur. En compétition, mention spéciale à Kénan Lefort qui a fini 3^{ème} du Critérium départemental. Il participera au tableau final du Critérium Ile de France, le niveau le plus élevé de sa catégorie. Dans un autre sport de combat, le kick light, on félicite Aurélie Mnsmy qui est devenue vice-championne de France !



PLUS LOIN...



Chez les filles du **club de danse GR**, on signe aussi de belles performances. Les 21 et 22 mai, les Aînées et les Jeunesses participaient au Championnat National à Flers. Dans le club, c'est l'esprit de groupe qui prévaut. Chacune des jeunes filles progresse à son rythme.

Faciliter l'accès au sport

Pour que chaque enfant puisse pratiquer un sport, des aides sont proposées par la municipalité. A partir de 6 ans, il est ainsi possible de bénéficier du « **Passeport des associations** ». Celui-ci permet de profiter de réductions à partir de deux activités par foyer.

S'il n'y a pas de club de basket à Vert-le-Grand, une solution a été trouvée pour qu'un groupe de jeunes puisse pratiquer leur sport favori. La commune leur a fait signer une charte de bon usage pour leur permettre de réserver des créneaux d'entraînement au gymnase.

Tous les deux ans, la municipalité propose aussi aux jeunes de la commune un séjour-ski. Le montant du séjour est calculé en fonction du quotient familial. Cette année, 5 jeunes ont eu la chance de partir avec l'UCPA. Ponctuellement, la commune organise aussi des sorties escalade. Pour 5 à 12 euros, les jeunes bénéficient du transport et de l'encadrement des animateurs du village.

Le sport à l'école

Les jeunes de la commune pratiquent également le sport à l'école. Les clubs de tennis et de judo de la commune proposent en effet aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune des cycles d'une dizaine de séances-découvertes.

L'**Académie sportive de la Croix-Boissée**, association sportive affiliée à l'USEP, permet également de faire entrer le sport à l'école. Pour une cotisation annuelle de 7 euros, les enfants des écoles ont accès à des activités sportives sur le temps scolaire et hors-temps scolaire.



750

C'est, en 2022, le nombre d'adhérents aux différents clubs du village tous sports confondus.

10

C'est le nombre de disciplines sportives encadrées auxquelles les jeunes ont la possibilité d'adhérer.

164

C'est le nombre d'inscrits en 2022 de l'**USVG Football**, association sportive qui rassemble le plus de licenciés.

Les démarches d'urbanisme en chiffres

20 m² C'est pour un abri de jardin, la surface de l'emprise au sol ou surface de plancher à retenir. En-dessous de celle-ci et au-dessus de 5 m², vous aurez besoin d'une déclaration préalable de travaux. Au-delà de 20 m², l'obtention d'un permis de construire sera exigée.

10 m² C'est pour la construction d'une piscine, la taille de bassin à retenir. En-dessous de celle-ci la déclaration préalable de travaux n'est pas exigée sauf dans les zones Bâtiments de France. Au-dessus de celle-ci, la déclaration préalable de travaux est obligatoire.

5 m² Vous devez déposer une demande pour transformer votre garage en pièce d'habitation si celui-ci fait au moins cette taille de surface close et couverte. La pose d'une fenêtre en remplacement de la porte de garage fera aussi l'objet d'une demande. Mais toujours deux places de parking restent obligatoires.

3 ans C'est la durée de validité de votre permis de construire, d'aménager, de démolir ou de votre déclaration préalable de travaux. L'autorisation est caduque si vous n'avez pas commencé les travaux dans ce délai ou si vous les interrompez pendant plus d'un an.

3500 C'est le nombre d'habitants au-delà duquel une commune est subordonnée depuis le 1^{er} janvier dernier à la dématérialisation des dossiers. A Vert-le-Grand, le dépôt des dossiers d'urbanisme se fait donc toujours sous format papier.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2021 :

PC : 7 dossiers instruits.

DP : 70 dossiers instruits.

Rappel du délai de droit commun pour l'instruction des dossiers portant sur les maisons individuelles et leurs annexes (à réception d'un dossier complet) :

PC : 2 mois + majoration d'un mois en secteur ABF.

DP : 1 mois + majoration d'un mois en secteur ABF.

TRAVAUX

Démarches d'urbanisme : suivez le guide !

Piscines, abris de jardin ou encore clôtures... à l'approche de l'été, vous avez peut-être des projets d'aménagement. Mais voilà, vous êtes sans doute un peu perdu dans les démarches d'urbanisme à effectuer. On fait le point pour y voir plus clair !

Pour vos projets de construction ou d'extension, il faut généralement se procurer le bon formulaire à remplir, le fameux CERFA. Le plus simple est de vous rendre sur le site service-public.fr. Vous y trouverez les formulaires en vigueur pour la Déclaration Préalable de travaux (DP) ou encore pour la demande de Permis de Construire (PC) et Permis de Démolir (PD).

Qui traite vos démarches ?

Le dépôt des dossiers se fait en mairie sous format papier uniquement. Si votre interlocuteur principal reste donc la mairie, le service instructeur « Autorisation du Droit des Sols » se trouve lui à la Communauté de Communes du Val d'Essonne. En revanche, c'est bien le Maire de la commune qui reste compétent et prend les décisions. Lorsqu'il délivre une autorisation, il est lui-même contrôlé par le Préfet.

Les projets les plus problématiques

La clôture

Le demandeur doit respecter le Code de l'Urbanisme et la délibération n° 2013/49 du 1er juillet 2013 toujours en vigueur sur la commune. Celle-ci rend obligatoire le dépôt d'un dossier de déclaration préalable de travaux quelle que soit la clôture (sur rue, latérale ou en fond de parcelle). Il est aussi important de connaître les règles imposées par le PLU. Une fois votre zone identifiée, vous pourrez savoir, en consultant l'article 11, quelles sont les hauteurs, les distances et les matériaux réglementaires.

La piscine

La construction d'une piscine est régie par le Code de l'Urbanisme. Pour un bassin inférieur à 10 m², vous devez déposer une déclaration préalable uniquement pour les propriétés situées dans la zone Bâtiments de France liée au Domaine de la Saussaie.



EN COURS

Pour les bassins de plus de 10 m², la DP est obligatoire pour toutes les zones du village. Il vous faudra consulter le PLU pour savoir où il est possible d'implanter votre piscine. Tous les projets de piscine sont soumis lors de l'instruction à la consultation du SIARCE.



L'abri de jardin

Quels que soient les matériaux utilisés, l'abri de jardin constitue une construction nouvelle indépendante du bâtiment d'habitation. Si l'emprise au sol est inférieure à 5 m², aucune autorisation administrative n'est requise mais le projet doit être conforme au PLU. Seule exception, le périmètre du Domaine de la Saussaie dans lequel la déclaration préalable est obligatoire. Pour les projets créant entre 5 et 20 m² d'emprise au sol, la DP est obligatoire. Au-delà de 20 m² d'emprise au sol, le permis de construire est exigé.

La construction d'une piscine ou d'un abri de jardin génère des taxes pour son propriétaire. Elles sont calculées par le service des impôts.

Vous n'êtes pas en règle, que faire ?

Si l'on s'aperçoit que l'on a entrepris des travaux sans l'autorisation nécessaire, il n'est pas trop tard. Il est toujours judicieux de déposer un dossier en vue de régulariser sa situation (si cela est possible). Sachez qu'il peut être difficile de vendre un bien pour lequel des constructions ont été réalisées sans autorisation.

Des interlocuteurs à votre écoute

Service urbanisme mairie de Vert-le-Grand :
01 64 56 02 72 / urbanisme@vertlegrand.fr

Service Autorisation du Droit des Sols de la CCVE :
Maison des Services publics à Ballancourt-sur-Essonne / 01 64 93 21 20

Le SIARCE (compétence assainissement) :
01 60 89 82 20

Vert-le-Grand recherche médecins !

Si la nouvelle maison médicale a déjà ouvert ses portes, la commune est encore à la recherche d'un, voire deux médecins généralistes pour occuper les lieux qui leur sont attribués à côtés des autres

praticiens. La commune se mobilise pour trouver les futurs occupants des deux cabinets de 30 m² chacun. Des annonces ont été largement diffusées. Une vidéo a également été tournée pour montrer le dynamisme de la commune et l'attractivité de sa maison médicale. Celle-ci doit être mise en ligne sur diverses plateformes médicales et sur les réseaux sociaux.



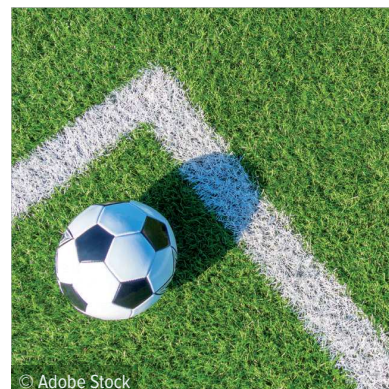
Les bouches d'incendie reprennent des couleurs

Les agents de la commune ont profité du retour des beaux jours pour repeindre la quinzaine de bouches d'incendie du village. Avant la remise en peinture, un nettoyage a été effectué par les employés communaux. Un rafraîchissement nécessaire pour s'assurer que ces bouches d'incendie restent facilement repérables en cas d'intervention. Ces équipements implantés environ tous les 600 mètres sont alimentés par le réseau d'eau potable de la commune. Il est rappelé que le stationnement est interdit devant une bouche incendie.



Acquisition d'une nouvelle machine à tracer

La commune va faire l'acquisition dans les prochains mois d'une nouvelle machine pour tracer les lignes des terrains de foot. Cette machine équipée d'une pompe électrique dispose d'un nouveau système de traçage plus précis, plus efficace et plus confortable pour les agents qui l'utilisent. Beaucoup plus maniable, elle dispose d'un réservoir de 5 L de peinture. Il faut rappeler qu'un agent de la commune refait les lignes du terrain de football tous les 7 à 10 jours. La machine devrait être livrée au plus tard à la rentrée.





Pari réussi pour le Festival des Arts en Vert !

Le 22 mai dernier, les Grandvertois ont répondu présents pour la 1ère édition du Festival des Arts en Vert organisée au Domaine de la Saussaie. Les habitants du village sont venus en famille pour assister aux différents spectacles proposés tout au long de l'après-midi. Démonstration est faite que la culture a toute sa place dans cet environnement verdoyant de la commune...

Certains se souviennent peut-être du Festival des Arts dans la Rue qui avait lieu, il y a encore quelques années dans le centre du village. Cette année, Vert-le-Grand renoue avec cette tradition des festivals culturels en organisant pour la première fois le Festival des Arts en Vert, un festival entièrement gratuit et ouvert à tous.

Un programme riche et adapté à tous les publics

Le public venu nombreux au domaine a été particulièrement impressionné par le spectacle « Beethoven Metallo Vivace », un solo de guitare symphonique sur corde lisse. Grâce à ses acrobaties et son humour, Christophe Bouffartigue a en effet su capter l'attention des petits comme des grands avec notamment une étonnante 9e Symphonie à la guitare électrique.

Les Grandvertois ont aussi beaucoup aimé le spectacle ambulant de la Compagnie des Marchepieds, « Plein gaz ». Entre cirque et théâtre de rue, les deux pilotes au volant de leur « véloto » ont su donner le sourire aux enfants et à leurs parents grâce à leurs exploits fantasques et loufoques. Et beau succès aussi auprès des plus petits pour le spectacle « Le Rendez-vous » proposé par la compagnie des Clunks, un duo de clowns amoureux, Ravi et Cacahuète !

Lors de cette 1ère édition, les amateurs de peinture ont également été satisfaits, puisqu'ils ont pu admirer, grâce à Monsieur ZIEGLER qui a organisé cette exposition à l'intérieur de la Bourdaisière, les œuvres de Laly, une artiste qui avait déjà particulièrement séduit les habitants lors de l'exposition « Bestiaire » en 2021. Des artistes amateurs ont aussi participé au Festival des Arts en Vert puisque la section danse du Foyer rural a proposé un spectacle au public réuni dans cet environnement champêtre.



Agenda culturel / Médiathèque

Sur inscription au 01 64 56 90 93

JUIN 2022

Vendredi 10 juin, 20h00

Comité bande dessinée (ados-adultes)

Samedi 11 juin, 11h00

Histoire d'en lire (3-6 ans)

Samedi 11 juin, 14h30

Atelier illustration (7-10 ans)

Jeudi 16 juin, 10h30

Petits petons en extérieur (0-3 ans)

Jeudi 16 juin, 13h30 à 16h30

Recyclerie mobile, rue de la Croix-Boissée entre l'Auberge et l'annexe

La recyclerie récupérera en bon état : meubles, vaisselles, jeux, jouets, CD/DVD, articles de sport et de loisirs et, quelque soit l'état : livres, textiles, maroquinerie, chaussures, appareils électriques et électroménagers

Vendredi 17 juin, 20h30

Soirée jeux de société (à partir de 8 ans)

Samedi 18 juin, 14h00

Atelier d'écriture autour du poème japonais (ados-adultes)

Samedi 25 juin, 14h00

Rencontre avec un auteur (adultes)



CULTURE ET SOCIAL



Le Domaine de la Saussaie, nouveau lieu de culture

L'objectif du festival était d'investir pleinement le Domaine de la Saussaie. Et il semble être parfaitement atteint. A travers sa Balade contée, la Compagnie de la Cour des Contes a tout à fait réussi à faire vivre le lieu et à emmener les visiteurs dans son univers. Les artistes des autres spectacles ont eux aussi occupé l'espace avec bonheur.

Les Grandvertois ont découvert ou redécouvert autrement leur patrimoine. Le domaine et la culture s'accordent donc très bien.



Halte aux arnaques des seniors !

Le 10 mai dernier, à l'Auberge du Pavillon, une réunion publique était organisée avec la Gendarmerie de Bondoufle pour informer nos seniors sur les arnaques auxquelles ils peuvent être exposés. Les gendarmes qui animaient cette réunion d'information ont rappelé quelles étaient les plus courantes. Il s'agit aussi bien d'arnaques de rue que d'arnaques par téléphone ou au domicile. Les gendarmes ont appelé les seniors de la commune à plus de vigilance, à ne pas ouvrir leur porte à des inconnus. Enfin, il leur a été demandé de signaler toute tentative d'arnaque ou d'escroquerie dont ils auraient été victimes ou témoins.

CCAS

La municipalité mobilisée contre la Covid

En début d'année, au plus fort de la pandémie, un centre de test COVID a été mis en place par le CCAS, afin de désengorger les lieux de test et de réduire l'attente debout et souvent dans le froid et la pluie. Ce sont deux infirmiers, habitants du village, qui ont assuré des permanences 4 jours par semaine à raison d'une heure par jour pendant 3 semaines. C'est à l'annexe de l'Auberge, au chaud et assis en attendant leur tour puis le résultat, que les Grandvertois, mais aussi quelques habitants des villages voisins, sont venus se faire tester, avec ou sans rendez-vous. Ils ont été jusqu'à 20 par permanence ! Personne ne le souhaite mais en cas de reprise de la pandémie, le CCAS pourrait remettre en place ce dispositif.



Pas d'âge pour se former au numérique

En avril, une formation « Seniors numériquement vôtres » a une nouvelle fois été proposée aux aînés. C'est à l'annexe de l'Auberge du Pavillon que des Grandvertois ont pu être formés à l'utilisation de la tablette numérique. Durant 5 séances de 2h, à l'initiative du CCAS, en partenariat avec le CLIC Orgesson, un formateur les a initiés à la prise en main de l'outil, à l'utilisation d'une adresse mail ou encore à la gestion des photos. D'autres formations de ce type seront régulièrement proposées. En complément, l'EPN, espace public numérique peut toute l'année répondre à vos questions.





PO R T R A I T

Gilles Verger L'esprit collectivité !

C'est à 63 ans, au mois de mars dernier, que nous a quittés Gilles Verger, un Grandvertois de cœur très apprécié. Disparu des suites d'une longue maladie, on peut dire que cet homme laissera un souvenir plus que positif dans l'esprit de tous ceux qui l'ont côtoyé.

Beaucoup le connaissaient. Il faut dire qu'il appartenait à une vieille famille du village. Ses parents, agriculteurs, habitaient la commune. Il y avait donc passé toute sa jeunesse. Avant eux, ce sont déjà trois ou quatre générations qui avaient travaillé la terre de Vert-le-Grand. Aujourd'hui, la famille reste connue dans le village. Le frère de Gilles Verger y est toujours agriculteur. Sa sœur et sa nièce sont gérantes du centre équestre le Ranch-Josuah et son fils est agent technique de la mairie.

Employé du service des Espaces Verts, Gilles avait en charge l'entretien du Complexe sportif. Il s'occupait alors avec un grand professionnalisme de la tonte des pelouses, de la taille des haies ou encore du traçage des terrains. Gilles Verger avait aussi travaillé au centre du village, toujours au service des Espaces Verts. Il mettait tout le soin nécessaire à la plantation des massifs, à l'entretien général des haies et des pelouses. Au sein du personnel communal, il était un exemple. Avec son esprit collectivité, il aimait rendre service aux gens. Les collègues de son équipe se souviendront longtemps de tous les moments sympathiques qu'ils ont partagés avec lui.

Futur « Espace ludique » : À vous de jouer !

D'ici quelques semaines maintenant, la médiathèque inaugurera son tout nouvel « Espace ludique ». Entièrement dédié aux jeux de société, il accueillera petits et grands pour des moments de partage et de convivialité. C'est pourquoi la médiathèque fait appel à la générosité des Grandvertois à travers une grande collecte de jeux de société. Elle est en cours et se terminera à la fin du mois de juillet. Tous les Grandvertois qui le souhaitent sont invités à donner des jeux, il suffit que ceux-ci soient complets et en bon état.

La médiathèque recherche des jeux pour tous les âges, des jeux très classiques comme des jeux plus rares ou plus originaux. Les dons se font directement à l'accueil de la médiathèque sur ses horaires d'ouverture. L'espace ludique devrait ouvrir dès la rentrée prochaine. Les horaires des temps d'accueil seront alors précisés à ce moment-là. Par ailleurs, les soirées jeux de société qui existent déjà vont se poursuivre. Elles sont gratuites et la prochaine aura lieu le 17 juin. Pensez à vous inscrire ! Cet espace ludique à vocation à vivre également hors-les-murs. Actuellement des actions autour du jeu se mettent en place avec la MARPA, et une réflexion est menée par la municipalité pour organiser un festival du jeu.







**RÉUNION PUBLIQUE
PARTICIPATION CITOYENNE**

**La municipalité de Vert-le-Grand en collaboration avec la
gendarmerie nationale a le plaisir de vous convier :**

LUNDI 16 MAI 2022 à 19H00
dans la salle de l'Auberge du Pavillon

Afin de participer à une réunion publique en vue d'envisager
la mise en place de la participation citoyenne au sein de la
commune.

Soyez acteur de votre sécurité, venez nombreux pour enrichir
les échanges.

Appel à la participation citoyenne

Le 16 mai, dans la salle de l'Auberge, a eu lieu une réunion d'information sur la « Participation Citoyenne ». Anciennement « Voisins Vigilants » ce dispositif d'entraide doit permettre de signaler efficacement des faits inhabituels ou des comportements suspects aux Forces de l'Ordre. La Participation Citoyenne repose sur un engagement de la population. C'est pourquoi la commune a organisé cette réunion conjointement avec la gendarmerie de Bondoufle afin d'informer les habitants du village et recruter les futurs référents du dispositif. Ces citoyens volontaires, une dizaine environ, auront pour rôle d'être attentif à la vie de leur quartier, de rassurer les personnes vulnérables et d'être réactif en cas d'infraction. Ils faciliteront la communication entre les habitants et la gendarmerie. Le dispositif devrait être opérationnel dès cet été.

GRANDVERTOIS



Belle récolte pour la chasse aux œufs !

Pour la première fois cette année, les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs organisée par la Mairie. Le 16 avril, sous un beau soleil, ils sont venus nombreux dans le parc de l'Auberge pour récolter poules, œufs et autres cloches en chocolat. Petits et grands ont aussi profité de la surprise que Monsieur le Maire en personne leur avait réservée : de vrais lapins et poussins lâchés dans le parc pour le plus grand bonheur de tous. Des animations avaient également été prévues comme un atelier de décoration d'œufs proposé par les animateurs du village ou encore des histoires racontées par le personnel de la médiathèque. Enfin, la boulangère a aussi tenu à participer en apportant quelques-unes de ces fameuses chouquettes.



Le BBMK, la nouvelle table gourmande !

Rue de la Croix-Boissée, venez découvrir un nouveau restaurant, le BBMK. Martin Contrel et sa compagne Karine y proposent une cuisine traditionnelle et conviviale. Dans une ambiance cosy et colorée, on y déguste du 100% fait maison, des plats réalisés uniquement à partir de produits frais. Le chef a déjà commencé à travailler avec des producteurs et des commerçants locaux comme le fromager ou le boulanger pour les viennoiseries du brunch du dimanche matin. Le restaurant propose aussi une à deux fois par mois des soirées karaoké ou des soirées à thème. Pour un menu au déjeuner, compter entre 16 et 19 € et à la carte le soir avec un menu dégustation à 35 euros.



Un joaillier à domicile !

Depuis quelques mois, Frédéric Simoès a ouvert l'Atelier Simoès. Pour les habitants du village et des alentours, il crée, transforme et répare des bijoux.

Pas de boutique pour ce joaillier formé à la prestigieuse École Boulle et passé par les grandes maisons de la Place Vendôme à Paris. Pour faire appel à ses services, il suffit de le contacter et il prendra rendez-vous avec vous à votre domicile. Vous pourrez alors lui confier la mise à la taille d'une alliance devenue trop petite, la modernisation d'un bijou ancien ou encore, en fonction de vos goûts et de vos envies, la création d'une bague, d'un collier, d'une broche ou d'un bracelet. Frédéric Simoès privilégie la proximité et l'écoute de vos besoins.

www.ateliersimoès.fr



Atelier Simoe
— Joaillier créateur —

CE QU'IL FAUT

SAVOIR



Inscriptions au centre de loisirs cet été

La date limite d'inscription au centre de loisirs pour les vacances de juillet et août est fixée au **vendredi 17 juin 2022**. **Après cette date, plus aucune inscription en mairie ne pourra être validée. Nous vous invitons donc à vous inscrire au plus vite.**

Petite section maternelle : cette année encore, les enfants qui feront leur rentrée en petite section en septembre, ne pourront malheureusement pas bénéficier du centre cet été.

L'été, le bricolage, le jardinage... et le bruit !

L'été est propice aux opérations de bricolage ou de jardinage pour entretenir ou aménager son jardin, sa maison... Chacun peut être amené à utiliser des engins équipés de moteurs bruyants comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les tronçonneuses... ou encore, des scies mécaniques, bétonnières ou autres perceuses.

Pour la quiétude du voisinage, le bruit excessif, émis à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, est verbalisable, de jour comme de nuit.



L'arrêté municipal n° 117/00 précise que **les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers, à l'aide d'engins motorisés, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - les samedis : de 10h à 12h et de 14h à 19h - les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

Rappelons enfin qu'en cas de difficulté de voisinage, c'est d'abord entre particuliers de trouver un arrangement amiable par le dialogue et sans agressivité.

Infos pratiques

Mairie

Tél. : **01 64 56 02 72**

Fax : **01 64 56 22 55**

Mail : mairie@vertlegrand.fr

Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 12h

EPN Espace Public Numérique

Tél. : **01 64 56 60 24**

Mail : epn@vertlegrand.fr

Horaires d'ouverture au public

(sur rendez-vous) :

Mardi et vendredi de 16h00 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : **01 64 56 90 93**

Mail : mediatheque@vertlegrand.fr

Site : www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h00 à 13h00 / 15h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Responsable : Delphine DUPUIS

Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous :

Le lundi de 14h30 à 17h00

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 15h00 à 19h00

Animations assistantes maternelles/enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis

et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : **01 64 56 84 29**

Mail : rpe@vertlegrand.fr

Permanences téléphoniques :

Le lundi de 13h30 à 14h30 et le jeudi

de 14h00 à 15h00

Animatrice : Christine TREPTEL

Accueil de loisirs « Les P'tits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les

vacances scolaires de 7h30 à 19h00 pour

tous les enfants de la maternelle au CM2.

S'adresser en Mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition

et le relevé des allocations familiales

pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : **01 64 56 90 97**

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle :

01 60 79 72 00



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 62 – Juin 2022

Directeur de la publication : Thierry Marais

Service communication : Christophe Richard et Patricia Henriot

Crédits photos : mairie et associations – Pierre Boinay

Rubricage, rédaction et direction de projet : lecieurpublic.fr – Maquette : adb-studio.fr –

Infographie : signe-particulier.fr – Impression : Willaume-Egret – Tél : 01 69 46 10 14 –

Saint-Michel-sur-Orge – Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite

de la commune de Vert-le-Grand.

Imprimé sur papier recyclé PEFC

IMPRIM'VERT®

SUIVEZ-NOUS SUR :

[facebook/vert-le-grand](https://facebook.com/vert-le-grand)

instagram.com/vert_le_grand/



www.verts-le-grand.com